

À l'attention des parents d'élèves des écoles  
marseillaises

À Marseille, le 5 avril 2022

Mesdames, Messieurs, chers parents,

La Ville de Marseille fait évoluer son service public éducatif pour améliorer les conditions d'accueil des enfants dans les écoles.

Depuis notre arrivée, nous menons un travail en profondeur, avec la communauté éducative, les retours des familles et des enfants. Refonte des temps de l'enfant, élaboration du Projet éducatif de territoire (PEDT), mise en place de projets pédagogiques au sein des écoles, sont autant d'occasions pour échanger, concerter et définir une politique publique en lien avec les réalités de notre ville.

Complémentaires au temps scolaire, les temps d'accueil périscolaire constituent des temps éducatifs à part entière, essentiels, pendant lesquels les enfants acquièrent des compétences utiles pour leur scolarité, leur épanouissement et le vivre-ensemble.

Sans attendre la rentrée 2023, date à laquelle la Ville redéfinira complètement son projet avec la fin du marché actuel, l'offre périscolaire de la Ville de Marseille est améliorée.

Ainsi, dès le 28 mars 2022, nous renforçons de manière conséquente les moyens d'animation sur la pause méridienne dans plus d'une centaine d'écoles élémentaires, et lançons des expérimentations concernant la garderie du matin et le temps d'animation du soir des écoles maternelles et élémentaires.

Pour 63 écoles, le nombre de jours par semaine des temps récréatifs de la pause méridienne va être augmenté avec un passage de 2 à 4 jours. Pour 55 écoles, le taux d'encadrement sera amélioré. Ces changements ont été initiés dès le 28 mars, et sont déployés dans les écoles concernées aujourd'hui.

Concernant la garderie du matin, dans certaines écoles du 15ème arrondissement, nous abaissons le seuil d'inscrits nécessaire à l'ouverture de l'accueil, avec un seuil à 3 enfants au lieu de 5 actuellement.

Enfin, une expérimentation pour étendre les horaires des animations du soir à 18h30 au lieu de 18h, est lancée sur une école depuis le 4 avril, ainsi que sur 2 autres écoles à compter de la rentrée de septembre 2022.

.../...

A compter de la rentrée de septembre 2023, nous aurons repensé l'offre périscolaire et extrascolaire pour l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires. Nous nous donnons les objectifs suivants :

- Solliciter des cofinancements pour atteindre nos ambitions sur les cinq prochaines années.
- Adapter la tarification, en soutien aux familles les plus précaires.
- Accompagner la formation des animateurs, pour un renforcement de la sécurité et du projet éducatif.

L'éducation et l'épanouissement de l'enfant sont une priorité de l'action municipale. Nous savons qu'une école publique de qualité est primordiale pour le bien-vivre dans notre ville. Nous agissons dans ce sens.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, chers parents, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Marie BATOUX